

L'Accent *sur l'Actu'*

NUMÉRO 37 | JANVIER 2025

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE



Meilleurs Vœux !



PERSPECTIVES :
Les projets pour 2025
page 14 - 23

DOSSIER : Urbanisation,
densification et résistance
page 24 - 25

DOSSIER :
Citoyenneté
page 36-39

Sommaire

- p. 1 Édito
- p. 2-3 Questions au Maire
- p. 4-7 Cérémonie des vœux 2025
- p. 8-13 Travaux réalisés en 2024
- p. 14-23 Projets 2025
- p. 24-25 Dossier : Urbanisation, densification et résistance
- p. 26 La Participation Citoyenne, une initiative collective pour la sécurité de notre commune
- p. 27 Remise du Diplôme National du Brevet
- p. 28-29 Accueil des nouveaux élus du Conseil Municipal des Enfants
- p. 30 Soirée d'élection de Miss Carnaval 57 : un moment de glamour et de joie !
- p. 31 Une subvention Départementale pour la commune
- p. 31 Questionnaire sur la future médiathèque
- p. 32-33 Ça s'est passé fin 2024
- p. 34 Test : Êtes-vous un bon citoyen ?
- p. 35 Info Rappel
- LES CARNETS DE LA CITOYENNETÉ**
- p. 36-39 Citoyenneté, laïcité et séparatisme :
Les débats sur l'intégration et les tensions communautaires
- p. 40-41 Faits marquants de Mi Octobre 2024 à Mi Janvier 2025
- p. 42 Tribune des élus
- p. 43 C'est la vie
- p. 44-54 **Les Echos du Mois de Février 2025**

Hôtel de Ville

5 à 7 Rue Émile Vernay



04 72 48 09 99



mairie@
mairie-stpierredechandieu.com



www.mairie-stpierre-
dechandieu.com



MairieStPierredeChandieu

Horaires d'ouverture au public :

Lundi
9h-12h et 13h30-18h30
Mardi au vendredi
9h-12h et 13h30-17h00

Édito

Chers administrés,

Que cette nouvelle année 2025 vous soit heureuse, prometteuse et faite d'épanouissements familiaux, personnels et professionnels. Qu'elle soit synonyme d'une vie meilleure, surtout pour nos concitoyens en souffrance ou en difficulté.

À l'aube de l'avant-dernière année de notre mandat, celui-ci restera l'un des plus complexes depuis que j'ai l'honneur de conduire notre village, après ma première élection en 2008. La crise COVID, la guerre en Ukraine, la crise énergétique et l'inflation nous ont amenés à revoir nos projets et méthodologies, repensant profondément le rôle des élus.

Durant ce mandat, nous avons continué à bâtir pour l'avenir de notre territoire. Pour améliorer la qualité de vie dans notre village sans augmenter les impôts, nous préparons des dossiers de demande de subvention dès que possible. Ces aides sont obtenues grâce à notre travail de fond et au lien de confiance avec l'État, la Région, le Département et la Communauté de Communes, ainsi qu'à l'excellent travail de nos agents administratifs.

Grâce à ces soutiens, nous avons poursuivi en 2024 nos efforts pour faire de notre commune un lieu dynamique et agréable à vivre. De nombreux chantiers ont mobilisé élus et équipes administratives et techniques. Je tiens à chaleureusement les remercier. Ils ne ménagent ni leur temps ni leur peine pour que notre village conserve son cachet unique aux portes de Lyon.

Je suis conscient que ces travaux ont parfois causé des désagréments pour les riverains et je les remercie pour leur patience.

Nos projets de plantations d'arbres, de bassins de rétention, de séparatifs d'eaux usées et pluviales, d'isolation de bâtiments publics et de remplacement de l'éclairage public sont tous tournés vers la préservation de l'environnement et l'amélioration de votre cadre de vie. Ces travaux peuvent perturber notre quotidien, mais ils sont nécessaires pour améliorer durablement notre bien-être.

Être Maire n'est pas une tâche facile. C'est une vocation, un engagement profond et sincère pour servir l'intérêt général et notre commune.



Bien sûr, tout n'est pas parfait et ne se passe pas toujours comme prévu, mais nous maintenons le cap pour vous offrir la qualité de vie que vous méritez, dans une commune solidaire, humaine et respectueuse de l'environnement.

Comme vous le savez peut-être, des élections ont eu lieu en novembre pour élire un nouveau président de la CCEL suite au départ de Paul Vidal. Je ne me suis pas porté candidat, souhaitant me concentrer sur nos projets et le bon fonctionnement de notre commune. Mon attachement à celle-ci et à chacun de ses habitants est profond et sincère. Je continuerai à œuvrer pour le bien-être et le développement de notre territoire en tant que maire.

Mon ambition en 2025 sera de travailler pour un avenir durable. En ces premiers jours de janvier, vos élus s'associent à moi pour vous souhaiter, ainsi qu'à vos familles, une belle et heureuse année 2025. Qu'elle vous apporte tout le meilleur, préserve votre santé et soit synonyme de sérénité et de fraternité retrouvée, à l'heure où nous en avons plus que jamais besoin ! ■

Votre Maire dévoué,
Raphaël IBANEZ



? / Questions au Maire



Quel sera l'impact de la livraison prochaine des logements du nouveau quartier résidentiel route de Givors sur notre commune ?

La livraison des logements dans ce nouveau quartier apportera plusieurs changements positifs à notre commune, à condition que l'arrivée de nouveaux habitants soit bien maîtrisée, ce qui est le cas, garantissant ainsi une intégration fluide dans nos infrastructures.

L'école, par exemple, accueillera dès la rentrée 2025/26 de nouveaux élèves. Ce scénario avait été anticipé grâce à la création de deux nouvelles classes, permettant ainsi de préserver les effectifs scolaires et d'éviter des fermetures de classes, ce qui est bénéfique. La crèche sera également agrandie pour répondre à la demande croissante des familles.

Par ailleurs, les associations locales devraient voir arriver de nouveaux adhérents, tandis que les commerces profiteront probablement d'une fréquentation accrue. Globalement, cette évolution participera sans aucun doute à renforcer le dynamisme de notre village.

Je tiens à rappeler également qu'un maire ne peut pas s'opposer à la construction de logements pour deux raisons principales. Tout d'abord, lorsque des propriétaires privés choisissent de vendre leurs terrains à un promoteur, le rôle du maire se limite à veiller à l'esthétisme des bâtiments, à leur bonne intégration dans le paysage urbain et à limiter, dans la mesure du possible, la densité du projet pour préserver l'équilibre du territoire. Ensuite, compte tenu des demandes pressantes des services de l'État en matière de création de logements, un maire ne peut bloquer un projet, et encore moins lorsqu'il est privé. ■

Quel est le premier bilan de l'opération de raccordement au CSU de Mions, effectif depuis quelques mois ?

Le bilan est très positif. Ce raccordement permet aux agents de Mions de réaliser des tournées quotidiennes en dehors des heures d'intervention de notre police municipale.

Ils fournissent un bilan hebdomadaire détaillé des lieux surveillés ainsi que des délits constatés. Ils nous informent des verbalisations effectuées et transmettent les noms et plaques d'immatriculation des individus contrôlés ou interpellés. En outre, ils mènent des contrôles de vitesse et d'alcoolémie sur notre territoire.

Leurs retours concernant notre commune sont globalement satisfaisants, car ils ne relèvent aucun fait grave. Cependant, un point demeure difficile à maîtriser : les nuisances sonores causées par certains groupes de jeunes au centre du village en soirée. Même si des interpellations sont effectuées, elles ne débouchent pas sur des verbalisations assez dissuasives pour les empêcher de revenir... ■



La Communauté de Communes lance un projet « plan guide communal ». Qu'est-ce que c'est ?

Le plan guide communal et intercommunal est un bel outil qui sera déployé sur toutes les communes de la CCEL.

Pourquoi ce terme de « plan guide » ? simplement, car il a une forte dimension géographique et cartographique, c'est réaliser l'état des lieux et la projection de l'avenir. Il est l'outil évolutif de la fabrication urbaine.

Il permettra de se projeter sur un projet de territoire à moyen et long terme, afin de définir des pistes d'aménagements, d'urbanisation, de développement et de préservation de notre cadre de vie.

Il nous aidera à travailler pour arrêter des grandes lignes et orientations, pour penser au développement de notre territoire afin qu'il corresponde à vos attentes, vos ambitions, et à vos besoins.

La somme de ses constats et réflexions permettra d'alimenter les discussions avec nos partenaires et les collectivités voisines.

Au moment où le SCOT est en pleine révision, fortifier notre vision de territoire est essentiel, fondamental ! ■





Les cérémonies de vœux, entre tradition et proximité

Les vœux à la population

Le 10 janvier, la traditionnelle cérémonie des vœux a rassemblé les Saint-Pierrards autour de Raphaël Ibanez et de son équipe. Ce rendez-vous essentiel a permis de revenir sur les événements marquants de l'année écoulée, de faire le point sur les projets réalisés et de présenter ceux à venir. **Un moment convivial, témoignant de l'importance des échanges entre élus et administrés pour maintenir le dynamisme de la commune.**



Poème écrit et adressé par les jeunes élus du Conseil municipal des enfants, à la population, lors de la cérémonie des vœux

Je vous souhaite une année pleine de santé,
Que vous avanciez forts, lumineux et pleins de clarté.
Que vous croyiez en vos rêves, toujours plus grands,
Car ce sont eux qui vous guideront tout le temps.

Je vous souhaite des moments heureux et merveilleux,
Des journées magiques, des souvenirs précieux.
Que vos voyages soient pleins de plaisirs et de découvertes,
Et que chaque rencontre soit une chance qui vous est offerte.

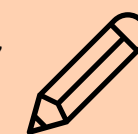
Je vous souhaite du soleil chaque matin,
Et des étoiles brillantes pour éclairer votre chemin.
Que la chance soit avec vous à chaque pas,
Et que vous partagiez du temps avec ceux que vous aimez ici-bas.

Je vous souhaite de vous amuser, de rire et de chanter,
Que l'humour et la joie soient vos meilleurs alliés.
Que vos souvenirs d'enfance vous fassent rire,
Et que chaque instant soit un moment à retenir.

Je vous souhaite de réaliser vos rêves, un à un,
Que la joie et les sourires remplissent vos mains.
Que le chant du coq vous réveille chaque matin,
Avec bonne humeur, entourés par des regards câlins.

Je vous souhaite des aventures pleines de magie,
Que chaque jour soit un conte rempli de poésie.
Que l'amour et l'amitié vous accompagnent partout,
Et que vous soyez heureux, forts et fous de tout.

Que cette année soit belle, pleine de bonheur,
Et que vous viviez avec amour, sans peur.
Je vous souhaite tout cela et bien plus encore,
Car vous êtes des étoiles qui brillent très fort.





Les vœux aux aînés

Les seniors ont également été mis à l'honneur lors de la traditionnelle galette des rois, le 17 janvier. Cette rencontre chaleureuse a permis d'échanger directement avec eux, d'écouter leurs préoccupations et leurs attentes et de répondre à leurs questions dans un esprit de proximité.

La lieutenant de Gendarmerie de Saint Laurent de Mure les a également sensibilisés sur les risques d'escroqueries principalement à la carte bancaire et à tous autres démarchages téléphoniques.



Les vœux aux acteurs économiques

Enfin, une cérémonie a été dédiée à nos partenaires, le 24 janvier. Ce moment privilégié a offert l'opportunité de souligner leur rôle essentiel dans la vitalité locale tout en favorisant des échanges fructueux sur leurs besoins et les projets à venir.



Ces rencontres, riches en dialogues et en convivialité, renforcent le lien entre la municipalité et tous les acteurs de la vie communale, illustrant une fois de plus l'importance de ces instants partagés pour construire un avenir collectif. ■

Bilan et perspectives

Dans un souci constant d'améliorer la qualité de vie de nos concitoyens, la municipalité s'est engagée avec détermination tout au long de l'année 2024 dans une série de travaux visant à embellir et moderniser notre commune. Ci-contre, les réalisations de l'année écoulée et les projets qui façonneront notre village en 2025.

Travaux réalisés en 2024



Travaux de mise en séparatif des eaux pluviales / eaux usées

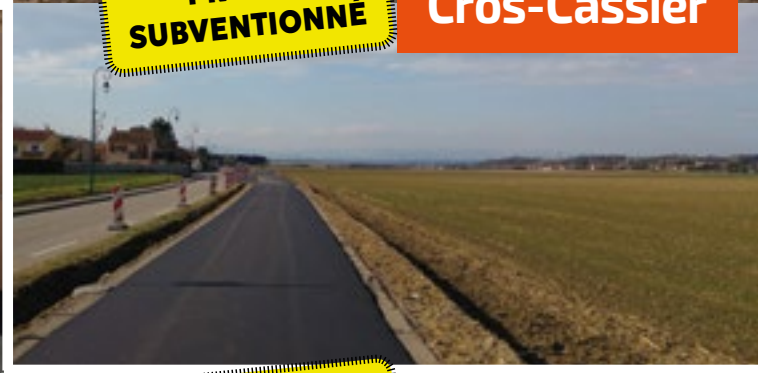


PROJET SUBVENTIONNÉ

Cros-Cassier



Rénovation de la chaussée & création d'un parking



Élargissement & sécurisation du carrefour

Acacias / Vernay

PROJET SUBVENTIONNÉ

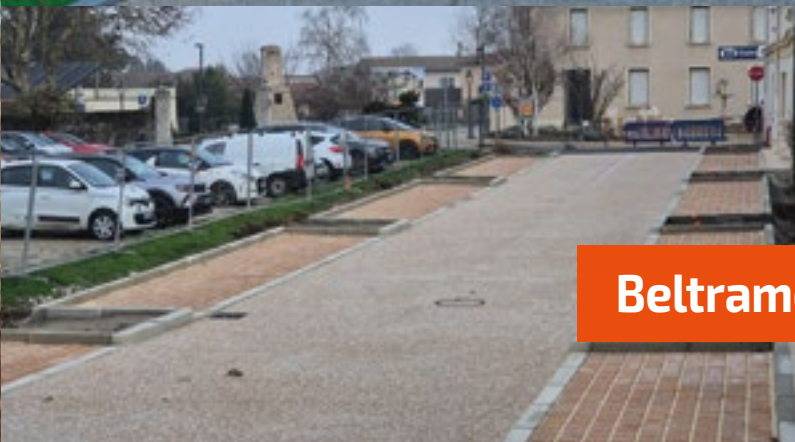


Séparation des réseaux eaux pluviales / eaux usées

L'Accent N°37 - Janvier 2025



Fin des travaux rue du Stade, intersection rue Beltrame



Beltrame / Stade



Réaménagement parvis du cimetière



Création d'un bassin d'infiltration des eaux pluviales

Lauchringen



Réaménagement du parking

Bilan et perspectives

Travaux réalisés en 2024



Zone d'activité

PROJET FINANCÉ
PAR LA CCEL

Requalification de la
zone d'activité

Création de trottoirs, modes doux
et végétalisation



Ecole Louise Michel

PROJET
SUBVENTIONNÉ

Rénovation globale



Isolation thermique
intérieure et extérieure



Remplacement du
système de chauffage



Étanchéité des toits



Création de 2 salles de classe
avec accès ascenseur

PROJET
SUBVENTIONNÉ

Ecole René Cassin



Réhabilitation de la tour
du bâtiment B



Aménagement de l'espace
et végétalisation



Création du square
du Petit Prince

Ecoles



PROJET
SUBVENTIONNÉ

Installation de bancs Sénior
dans la commune



Installation de PAV dans divers
points sur la commune



Gestion des eaux
pluviales

Bilan et perspectives

Travaux réalisés en 2024



Poursuite des plantations d'arbres sur l'ensemble de la commune



PROJET SUBVENTIONNÉ

Poursuite de la mise en accessibilité des bâtiments communaux



Remplacement des éclairages publics de la commune en LED

PROJET SUBVENTIONNÉ



Installation à Rajat des bureaux de l'Inspection de l'Éducation Nationale



Modernisation des systèmes de vidéoprotection dans différentes salles



Relocalisation du Relais Petite Enfance au sein du Centre de Loisirs



Interconnexion du système de vidéoprotection avec le CSU de Mions



Installation de poubelles de tri à Rajat



Salle & Gymnase DesLyres

Changement de la sonorisation

PROJET SUBVENTIONNÉ



Installation de caméras de vidéoprotection périphérique à Rajat & en Zone d'Activité

PROJET SUBVENTIONNÉ

Bilan et perspectives

Projets pour 2025

Entrée de la commune côté Madone



UN AMÉNAGEMENT ESTHÉTIQUE ET SÉCURISÉ

- **Cadre esthétique** : L'entrée de la commune côté Madone bénéficie d'un aménagement paysager soigné, mettant en valeur un environnement agréable et harmonieux.
- **Site arboré** : Des plantations et espaces verts seront aménagés pour préserver et enrichir le patrimoine naturel de la zone.
- **Sécurisation des déplacements piétons** : Des cheminements adaptés et des équipements dédiés seront installés pour garantir des déplacements en toute sécurité.
- **Qualité de vie** : Ce projet s'inscrit dans une démarche globale d'amélioration du cadre de vie et de valorisation de l'entrée de la commune.

Aménagement du parvis de la Mairie

UN ESPACE PARTAGÉ ET APAISÉ

- **Lien avec la place Lauchringen** : Le parvis de la Mairie est aménagé pour créer une continuité harmonieuse avec la place Lauchringen.
- **Espace plus grand et convivial** : Cette nouvelle configuration offre un espace élargi, propice à la détente, aux rencontres et à l'organisation de manifestations.
- **Voie partagée** : La chaussée devient un espace partagé, où véhicules et piétons cohabitent dans un cadre apaisé.
- **Sécurité et confort** : L'aménagement vise à renforcer la sécurité et le confort des usagers tout en valorisant cet espace central de la commune.



Projet d'une fresque sur le mur de la salle Marcelle Genin



UNE TOUCHE ARTISTIQUE POUR IDENTIFIER LE LIEU

- **Valorisation du mur aveugle** : Le projet prévoit de transformer ce mur en un support artistique, offrant une nouvelle identité visuelle à la salle Marcelle Genin.
- **Identification du bâtiment** : La fresque servira à mieux identifier la salle pour les habitants et les visiteurs.
- **Esthétique renforcée** : Ce travail artistique viendra compléter l'architecture du bâtiment, apportant une dimension esthétique et culturelle supplémentaire.

Prolongation de l'avenue Amédée Ronin jusqu'au Chemin de la Bouvière

UNE FLUIDITÉ POUR LA CIRCULATION

- **Continuité des axes** : Assurera une connexion fluide entre l'avenue et le Chemin de la Bouvière, améliorant mobilité et circulation.
- **Meilleure accessibilité** : Desservira efficacement le nouveau quartier résidentiel, et dynamisera la zone.
- **Lien avec le village** : Reliera directement le quartier au cœur du village.
- **Mobilité douce** : Intégrera trottoirs et pistes cyclables pour des déplacements sûrs et écoresponsables.



EN COURS DE DEMANDE DE SUBVENTION

Retour de la Médiathèque au centre du village



LE SOUHAIT DES USAGERS

- **Répondre aux attentes des habitants** : Offrir un service culturel central, renforçant le lien social au cœur du village.
- **Proximité des écoles** : Faciliter l'accès pour les élèves et favoriser des projets éducatifs et culturels.
- **Locaux adaptés** : Créer des espaces modernes et fonctionnels pour des activités variées (lecture, animations, travail).
- **Lieu de rencontres et d'échanges** : Devenir un espace de vie dynamique, stimulant la convivialité et les échanges culturels.
- **Recherche de fonds** : Durant l'année 2024, un travail a été fait sur les aspects de recherche de subventions, les démarches administratives, les études de faisabilité et les questions techniques pour concrétiser ce projet ambitieux.

Finalisation du projet Cœur de Village, Avenue Amédée Ronin



UN CENTRE-BOURG REQUALIFIÉ

- **Clôture des travaux** : Cette étape marquera l'achèvement des travaux de requalification du centre-bourg ; une transformation majeure pour la commune.
- **Continuité visuelle et fonctionnelle** : Les aménagements assureront une cohérence entre les espaces autour de la salle Marcelle Genin et du Cercle, renforçant l'unité du cœur de village.
- **Zone partagée** : cette portion de l'avenue Amédée Ronin prolongera le concept de voie partagée, où véhicules et piétons cohabitent dans un cadre sécurisé et respectueux les uns des autres.
- **Valorisation du patrimoine** : Ce projet reflète une volonté de modernisation tout en préservant l'identité et le patrimoine du village.

Bilan et perspectives

Projets pour 2025

Début de la construction de la Résidence Roger Vayssière

FINANCEMENT
PRIVÉ



UN PROJET ESSENTIEL POUR LE BIEN-ÊTRE DES SÉNIORS

- **Une résidence attendue** : Ce projet répond à une forte demande locale, visant à offrir un lieu de vie adapté aux besoins des seniors, proche de leur environnement.
- **Résidence au centre du village** : Idéalement située au cœur du village, elle offrira une proximité avec les commerces, les services et les infrastructures, permettant une meilleure intégration sociale et facilitant le quotidien des résidents.
- **Conception, permis et début des travaux** : L'année écoulée a permis à l'architecte de concevoir les plans, suivre les délais pour le permis de construire. Les travaux pourront désormais débiter mi-2025.



L'Accent N°37 - Janvier 2025

PROJET
SUBVENTIONNÉ

Rénovation énergétique du gymnase DesLyres



DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ET PLUS DE CONFORT

- **Économie d'énergie** : La rénovation permettra de réduire la consommation d'énergie du gymnase grâce à l'amélioration de l'isolation et à l'optimisation des équipements énergétiques.
- **Rénover un bâtiment vieillissant** : Le gymnase bénéficiera d'une mise à jour complète, assurant sa pérennité et son bon fonctionnement à long terme.
- **Confort amélioré** : Cette rénovation offrira un meilleur confort aux utilisateurs en régulant la température et en réduisant les coûts d'entretien, tout en respectant des normes environnementales modernes.
- **Temporalité** : Les travaux, qui s'étaleront sur environ 18 mois, sont organisés de manière à ne pas fermer cet équipement indispensable à la vie associative.

Protection des terrains de foot

POUR ASSURER LA DURABILITÉ DES TERRAINS

- **Protéger l'accès aux terrains** : La mise en place de barrières limitera l'accès aux terrains lorsqu'ils ne sont pas utilisés, préservant leur état et évitant les nuisances.
- **Éviter la dégradation de la pelouse** : Cela permettra de préserver la qualité de la pelouse en évitant les piétinements ou usages non appropriés, assurant ainsi la durabilité des terrains.



Aménagement extérieur des ateliers du Carnaval et des terrains de boules



POUR UNE OPTIMISATION DU STOCKAGE ET LA PROTECTION DU MATÉRIEL

- **Optimiser le stockage du matériel** : Il offrira davantage d'espace aux carnavaliers pour entreposer leur matériel, tout en le protégeant des intempéries.
- **Créer un espace fonctionnel** : L'aménagement permettra une organisation optimale, facilitant l'accès au matériel et assurant son bon état jusqu'à la prochaine utilisation.
- **Améliorer l'esthétique et l'entretien** : L'aménagement transformera cet espace de stockage en un lieu visuellement agréable et bien entretenu.
- **Mise en valeur et pérennisation des terrains de boules** : L'accès aux terrains de boules sera valorisé grâce à un accès indépendant et les terrains seront fermés pour garantir leur pérennité. L'ensemble s'inscrivant harmonieusement dans un aménagement végétalisé.

Bilan et perspectives

Projets pour 2025

PROJET
SUBVENTIONNÉ

Cimetière de la chapelle Saint Thomas

RÉPONDRE AU BESOIN D'ESPACE ET OFFRIR UN CADRE PAISIBLE, RESPECTUEUX DE LA NATURE

- **Création d'un cimetière** : Face au manque de places dans le cimetière du Centre du village, la création de ce nouveau cimetière répond à une nécessité.
- **Emplacement idéal** : Niché au cœur de la nature, ce cimetière offrira un cadre paisible et serein, permettant aux familles de rendre hommage à leurs proches dans un environnement apaisant.
- **Accompagnement** : Les Architectes des Bâtiments de France nous accompagnent sur ce projet

Plantation d'arbres dans le parc du château de Rajat et poursuite des plantations dans différents endroits de la commune

POUR ENRICHIR NOTRE PATRIMOINE VÉGÉTAL

- **Renouveler les arbres morts et vieillissants** : La plantation d'arbres permettra de remplacer ceux qui sont morts ou en déclin, assurant ainsi la pérennité et la beauté du paysage urbain et naturel.
- **Préserver l'environnement** : Cette initiative contribuera à la protection de l'écosystème local, en favorisant la biodiversité et en améliorant la qualité de l'air.
- **Développer des îlots de fraîcheur** : Les nouvelles plantations participeront à la création de zones de fraîcheur, essentielles en période de canicule et amélioreront le confort des habitants tout en luttant contre les effets du réchauffement climatique.
- **Accompagnement** : Pour garantir la réussite de ce projet, nous sommes accompagnés par des spécialistes, assurant un choix d'essences adaptées et une gestion durable de ces plantations.

Rénovation de la voirie et des éclairages publics Chemin des Crêtes

AMÉLIORER LA SÉCURITÉ, LE CONFORT ET RÉPONDRE AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

- **Amélioration de la chaussée** : La réfection de la voirie permettra d'améliorer l'état de la chaussée, devenue usée par le temps et les intempéries, offrant ainsi plus de sécurité et de confort pour les usagers, piétons et automobilistes.
- **Remplacement de l'éclairage par des LEDs** : Le remplacement des anciens éclairages par des LEDs permettra de réduire la consommation énergétique, tout en étant plus respectueux de l'environnement, contribuant ainsi à une gestion plus durable de l'éclairage public.

Reprise des lotissements

RENFORCER LES LIENS ENTRE LA MUNICIPALITÉ ET LES HABITANTS

- **Répondre à la demande des copropriétaires** : Cette reprise répond aux attentes des copropriétaires de certains lotissements qui souhaitent bénéficier des services municipaux, tels que l'entretien des espaces publics ou la gestion des infrastructures.
- **Amélioration des services** : La municipalité pourra offrir un meilleur accès aux services locaux (voirie, sécurité, éclairage public, etc.), améliorant ainsi la qualité de vie des habitants.
- **Gestion harmonieuse et durable** : La reprise permettra une gestion cohérente et intégrée des lotissements, assurant leur développement et entretien dans le respect des normes urbaines et environnementales.

Bilan et perspectives

Projets pour 2025

FINANCEMENT
SNCF RÉSEAU

Création d'un rond-point à l'intersection de la Route d'Heyrieux et du Chemin de Satolas

- **Renforcement de la sécurité** : La création de ce rond-point financé par SNCF Réseau est une mesure de sécurité essentielle suite à la fermeture des passages à niveau 12 et 14, permettant de fluidifier la circulation et de réduire les risques d'accidents.
- **Sécurisation des accès** : Il vise à améliorer la sécurité routière et la gestion du trafic dans cette zone stratégique très fréquentée.

Modification des règles de circulation

POUR FAVORISER DES DÉPLACEMENTS PLUS SÛRS

- **Limitation de la vitesse** : La vitesse sera réduite à 30 km/h dans toute la commune, pour améliorer la sécurité, réduisant ainsi les nuisances sonores et polluantes.
- **Harmonisation des priorités** : Simplification des règles de priorité, notamment par l'instauration de priorités à droite et l'utilisation de zones de rencontre où piétons et véhicules partagent l'espace.

Ajout de caméras de vidéoprotection

- **Poursuite des installations** : le développement des installations de caméras vise à renforcer la sécurité, pour couvrir à terme, l'ensemble de notre territoire.

PROJET
SUBVENTIONNÉ

Rénovation intérieure de l'église

- **Esthétisme** : Redonner de l'éclat aux peintures et boiseries.
- **Valorisation du patrimoine** : Préserver l'authenticité et la valeur historique de notre patrimoine.

PROJET FINANCÉ
PAR LA CCEL

Travaux de la nouvelle déchetterie

UNE DÉCHETTERIE MODERNE ET RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT

- **Complexité administrative** : Le chantier ne devrait plus tarder à commencer, mais la mise en œuvre est longue en raison des complexités administratives nécessaires, comme les études d'impact environnemental, celles du système pour traiter les eaux usées afin d'éviter toute pollution, la collecte des huiles usagées et autres déchets dangereux, le système du comptage pour suivre les volumes de déchets apportés, etc.

Réfection du site de captage des eaux de Balan

POUR ASSURER LA PÉRENNITÉ ET LA SÉCURITÉ DE L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POUR LES ANNÉES À VENIR

- **Source de l'eau de la commune** : Ce site est la source d'approvisionnement en eau pour la commune. Son importance est cruciale, car il garantit l'accès à l'eau potable pour tous les habitants.
- **Réfection totale d'une usine de 50 ans** : Le site de captage des eaux de Balan, qui a 50 ans, subit une réfection complète pour moderniser ses installations et répondre encore mieux aux normes actuelles.
- **Surveillance continue et qualité de l'eau** : L'eau provenant de ce site est constamment surveillée pour garantir qu'elle respecte les standards de qualité les plus stricts. Grâce à un suivi rigoureux, l'eau de Balan est d'une très bonne qualité, sans risques pour la santé.

PROJET FINANCÉ
PAR LA SIEPEL

Réhabilitation de la Grange de Rajat

POUR OFFRIR UN ESPACE PRATIQUE, SÉCURISÉ ET ESTHÉTIQUEMENT VALORISÉ

- **Amélioration des espaces de rangement** : La réhabilitation permettra d'aménager un local technique fonctionnel, optimisé pour le rangement du matériel, avec une organisation claire et pratique.
- **Sécurisation des installations** : Le projet assurera la sécurité des équipements et des utilisateurs en mettant en place des dispositifs de sécurité.
- **Rénovation de la façade** : La rénovation de la façade du bâtiment offrira un aspect esthétique qui respectera l'architecture actuelle tout en apportant une touche de modernité et de durabilité.

Bilan et perspectives

Projets pour 2025

Installation de totems sur les ronds-points de la commune



- **Mise en valeur** : Renforcer l'identité locale à travers ces structures décoratives.
- **Esthétisme** : Améliorer visuellement ces points stratégiques de la commune.

Changement des fenêtres de la mairie



- **Économies d'énergie et confort** : Réduction de la consommation énergétique du bâtiment et apport de plus de confort.

**PROJET
SUBVENTIONNÉ**

Création d'aires de jeux inclusives



- **Zones adaptées** : Créer des aires de jeux inclusives dans le cadre du plan "Petites villes de demain".
- **Large accessibilité** : Garantir l'accès à ces espaces de jeux pour tous.

**PROJET
SUBVENTIONNÉ**

Installation de panneaux photovoltaïques

POUR COMBINER ÉCOLOGIE ET ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

- **Mairie et espaces publics** : Panneaux sur le toit de la mairie, ombrière sur le parking des écoles, dans la cour et le square.
- **Démarche éco-responsable** : Réduction de l'empreinte carbone et promotion des énergies renouvelables.
- **Économies d'énergie et confort** : Réduction des coûts énergétiques et création d'ombre pour un environnement plus agréable en été.

**PROJET
SUBVENTIONNÉ**



Agrandissement de la crèche



UNE ALTERNATIVE DE GARDE

- **Déménagement de la bibliothèque** : Celui-ci a permis de libérer des locaux, offrant ainsi la possibilité d'agrandir la crèche.
- **Plus d'espace et de confort** : L'agrandissement offrira plus d'espace pour les jeunes enfants, améliorant ainsi leur confort et leur bien-être au quotidien.
- **Répondre à une demande** : Ce projet permettra de répondre à la demande de places en crèche, tout en complétant l'offre dynamique et personnalisée que proposent les assistantes maternelles.

Création d'un réseau d'eau pluviale aux abords du cimetière



- **Une action nécessaire et environnementale** : Contribuer à l'amélioration de la gestion des eaux pluviales, à la prévention des inondations et à la préservation des lieux.

DOSSIER : Urbanisation, densification et résistance

Vers une urbanisation forcée ? Les défis des communes rurales avec les lois TRACE, ZAN & le SCOT

L'application combinée de la loi TRACE, de la loi ZAN et des orientations du SCOT pourrait avoir des effets restrictifs importants pour les communes rurales comme Saint Pierre de Chandieu, nous vous expliquons pourquoi.

Le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale)

Le SCOT définit les orientations de l'aménagement du territoire sur une grande échelle (agglomération, région) et peut imposer des restrictions sur l'urbanisation et peut limiter :

- **L'expansion des zones d'activité économiques** : si les SCOT contraignent les communes rurales à une densification urbaine et à la réduction de l'artificialisation, les zones destinées à l'activité économique (industries, commerces...) pourraient également être limitées, ce qui nuirait à l'attractivité économique de ces territoires.
- **Difficulté à développer des zones d'activité économique** : le manque d'espace pour agrandir les zones d'activité pourrait empêcher les entreprises de s'installer ou d'élargir leurs capacités, bloquant ainsi le développement économique local. Les zones industrielles ou artisanales seraient donc sous-utilisées, ce qui freinerait la création d'emplois et l'attraction d'investissements.

La loi TRACE (Trajectoire de Réduction de l'Artificialisation des Sols)

La loi TRACE impose des restrictions strictes sur l'artificialisation des sols et cherche notamment à réduire l'étalement urbain. Les communes rurales, comme la nôtre, pourraient se retrouver confrontées à plusieurs difficultés :

- **Réduction des possibilités d'extension** des zones urbaines, limitant ainsi la capacité de ces communes à développer de nouveaux logements et d'infrastructures, comme des résidences pavillonnaires.

- **Si la priorité est donnée à l'urbanisation dense** (immeubles, logements collectifs), les communes rurales qui ont historiquement favorisé des constructions pavillonnaires (maisons individuelles) pourraient se voir contraintes d'accepter des projets qui ne correspondent pas aux attentes et aux besoins locaux.

Cela entraînerait une perte de l'identité et du caractère rural de certaines communes, qui sont souvent attachées à l'urbanisation horizontale (maisons individuelles plutôt que grands immeubles).

La loi ZAN (Zéro Artificialisation Nette)

La loi ZAN, sensiblement identique dans les grandes lignes à la loi TRACE, vise à ne pas augmenter l'artificialisation des sols, ce qui signifie qu'il faut compenser toute nouvelle urbanisation par la réhabilitation ou la renaturation d'autres espaces. Pour les communes rurales, cela peut poser plusieurs problèmes :

- **Impossible d'étendre les zones résidentielles** : si une commune souhaite développer de nouveaux quartiers pour accueillir des habitants, elle devra compenser toute urbanisation par la destruction ou la réhabilitation d'autres espaces, ce qui peut rendre difficile la gestion de la croissance démographique.
- **Frein à l'urbanisation pavillonnaire** : le développement de résidences pavillonnaires, souvent souhaité par les habitants et élus pour maintenir l'aspect rural, pourrait être restreint au profit de projets d'urbanisation plus denses (immeubles collectifs), qui sont jugés plus "efficaces" en termes d'utilisation de l'espace, mais moins adaptés à la réalité des petites communes rurales.

SCOT de l'Agglomération Lyonnaise : La CCEL et la CCPO résistent aux pressions

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de l'agglomération lyonnaise est un document d'urbanisme essentiel pour l'avenir de notre territoire. Il définit les grandes orientations de l'aménagement et de l'urbanisme pour les années à venir, et a donc un impact direct sur notre qualité de vie.

Les représentants de la CCEL et de la CCPO ont défendu les intérêts de leurs habitants ainsi que l'ambition de leurs territoires

Le 11 décembre, le Conseil Syndical du SEPAL n'a pas pu délibérer sur l'arrêt du Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Lyonnaise, en raison de la décision du président du SEPAL, Bruno Bernard, de retirer la délibération juste avant le vote, par crainte d'un rejet.

Lors de la séance du Conseil de la Métropole de Lyon des 16 et 17 décembre, le sujet du SCOT a suscité de nombreuses interventions en référence aux territoires extérieurs. Ce fut l'occasion de préciser que le 11 décembre, les représentants des deux communautés n'avaient pas souhaité prendre la parole avant le vote, préférant le faire après celui-ci.

Pourquoi après ? Il était redouté qu'une prise de parole avant le vote puisse entraîner la suspension de celui-ci par Bruno Bernard. Le déroulement de la séance a malheureusement montré que cette crainte n'avait pas empêché ce déni démocratique.

Pourquoi les communautés ne voteront-elles pas le SCOT avant les échéances de mars 2026 ? La loi ZAN (Zéro Artificialisation Nette) est actuellement remise en question par de nombreux maires et parlementaires, et Michel Barnier avait exprimé sa volonté d'en infléchir les orientations. L'attitude du nouveau Premier ministre est encore incertaine et il est trop tôt pour anticiper son positionnement. De même, l'examen en cours de la loi TRACE, qui pourrait modifier sensiblement les orientations du projet de SCOT, nécessite également un temps d'attente.

Le calendrier proposé par Bruno Bernard, désormais inadapté, ne correspond pas aux évolutions en cours, et la clause de révision, présentée comme une solution face à des changements potentiels, ne serait pertinente que si la majorité des votes de demain ressemblait à celle du jour, ce qui demeure incertain. Les deux communautés préfèrent donc attendre la stabilisation des données de base sur l'urbanisation, au cœur du SCOT, plutôt que d'accélérer un calendrier dans un contexte aussi incertain.

Ce type de situation n'était pas inédit, puisqu'en 2010, lors de l'élaboration du précédent SCOT, les avis divergeaient déjà et les territoires étaient nettement différents les uns des autres. Pourtant, un dialogue constructif avait permis de trouver des solutions sans crise ni menace. Le maître-mot de cette époque était le respect de tous, indépendamment du poids, de la taille ou des affiliations partisans, pour faire aboutir un projet collectif.

Les outils directeurs doivent désormais évoluer à la lumière de la nouvelle législation. Il convient donc d'attendre que ces évolutions soient précisées et stabilisées avant de les appliquer. Un large processus de consultation sur ces adaptations devra être engagé, avec un dialogue ouvert et le temps nécessaire pour l'examen des options. D'autres SCOT de territoires voisins sont d'ailleurs toujours en phase de préparation.

Le SCOT demeure un rendez-vous crucial pour l'avenir et l'aménagement des territoires, mais il s'agit également d'un moment démocratique qu'il est essentiel de ne pas manquer.



La Participation Citoyenne, une initiative collective pour la sécurité de notre commune

Ce programme vise à renforcer la sécurité de nos quartiers en impliquant les habitants dans une démarche collective de vigilance et de prévention, en lien avec les services de la Gendarmerie Nationale et de la Police Municipale.

En quoi consiste la Participation Citoyenne ?

La Participation Citoyenne repose sur une collaboration étroite entre les habitants, la municipalité et les forces de l'ordre. Concrètement, des citoyens volontaires deviennent des référents locaux. Leur rôle est de :



Surveiller leur quartier, signaler tout comportement suspect ou événement inhabituel.



Informers les autorités en cas de besoin, sans intervenir directement pour éviter tout risque personnel.



Renforcer le lien social en favorisant les échanges entre voisins pour une meilleure entraide et un sentiment de sécurité accru.

Cette initiative s'appuie sur des valeurs de solidarité et de responsabilité partagée. Les forces de l'ordre assurent un suivi et une formation pour garantir que les référents agissent dans un cadre clair et sécurisé.

Pourquoi rejoindre ce dispositif ?

Être acteur de la Participation Citoyenne présente plusieurs avantages :

- 1. Améliorer la sécurité de votre quartier :** une vigilance accrue dissuade les actes malveillants.
- 2. Renforcer les liens de voisinage :** mieux connaître ses voisins favorise un climat de confiance et d'entraide.
- 3. Participer activement à la vie de la commune :** en tant que citoyen, vous contribuez à un projet collectif bénéfique pour tous.
- 4. Recevoir des informations utiles :** des alertes ou des conseils pratiques sur la sécurité vous seront régulièrement communiqués.



Rejoignez-nous pour une couverture complète de la commune

Afin d'assurer une couverture efficace sur l'ensemble de notre territoire, nous recherchons activement de nouveaux membres. Votre implication, même modeste, peut faire une grande différence dans la protection et la sérénité de notre commune. Si vous êtes intéressé(e), nous vous invitons à contacter la mairie ou à participer à l'une des réunions d'information prévues prochainement.

Ensemble, agissons pour une commune plus sûre et solidaire !



Remise du Diplôme National du Brevet : une promotion 2024 d'excellence au collège Charles de Gaulle

90% de réussite
86,2% pour taux académique
dont 77,5% avec mentions
35 mentions Très Bien
35 mentions Bien
23 mentions Assez Bien

En fin d'année 2024, la cérémonie de remise du Diplôme National du Brevet (DNB) s'est tenue pour honorer les collégiens qui ont brillamment achevé leur cycle d'études au collège Charles de Gaulle.

Cette année encore, l'établissement a su démontrer son excellence. Avec des résultats remarquables, 90% de réussite (86,2% pour taux académique) dont 77,5% avec mentions (35 mention Très Bien, 35 mentions Bien, 23 mentions Assez Bien), le collège s'illustre comme un acteur clé de la réussite scolaire sur notre territoire.

La cérémonie, empreinte d'émotion et de fierté, a permis de saluer non seulement les efforts des élèves, mais aussi l'investissement des enseignants et des familles. Ces résultats témoignent du travail collectif et du dynamisme éducatif de notre collège.

Félicitations à cette promotion 2024 qui, sans aucun doute, continuera à faire honneur à notre commune ! ■



Accueil des nouveaux élus du Conseil Municipal des Enfants



En novembre, l'équipe municipale a accueilli les nouveaux élus du Conseil Municipal des Enfants lors d'une cérémonie conviviale. En présence de leurs parents, les jeunes conseillers de CM1 qui rejoignent cette instance, ont officiellement pris leurs fonctions.

Ce rendez-vous annuel, a été marqué par la remise des écharpes tricolores, symbolisant leur engagement citoyen au service de la commune. Chaque enfant a également eu l'opportunité de se présenter et de partager ses idées et projets pour améliorer la vie dans le village.

Cette cérémonie reflète l'importance de sensibiliser les plus jeunes à la vie démocratique locale et à l'implication dans les affaires publiques. Les nouveaux membres du conseil municipal des enfants sont désormais prêts à contribuer, avec enthousiasme et créativité, à l'avenir de la commune. ■



CM1



Ohiana BEARD Corentin BERRUYER Anaïs CADORET Nessim CHAOUCH Charly CHIR Jordan ECUYER Juliette EICHLER Roxane FRADERA MONTASELL



Andy GUENZY Mehdi HAGI Yetzali JONARD RAMIREZ Jibril KARA Meriem LESLOUS Mathéo MARECHAL Tess MARGAN Soline PAYET Tom PÉRIGNAC



La Charte des Conseillers Municipaux Enfants

LEURS DEVOIRS. Ils s'engagent à :

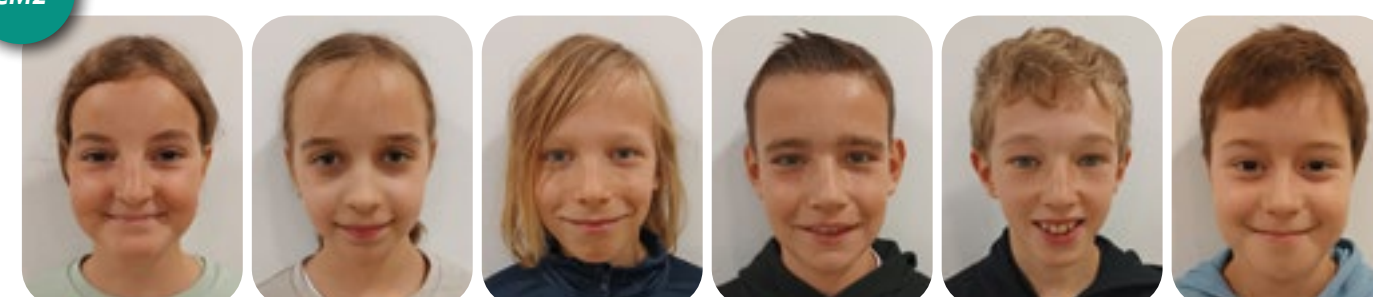
- s'investir dans les projets du Conseil Municipal des Enfants,
- améliorer le quotidien des enfants de la commune,
- établir un lien entre les générations,
- assister aux réunions,
- favoriser la citoyenneté et l'expression des personnes,
- être porteur de projets et œuvrer à leurs réalisations,
- être respectueux et communiquer avec les membres du C.M.E.,
- être le représentant des enfants auprès des élus municipaux adultes.

LEURS DROITS. Ils sont égaux, ils peuvent :

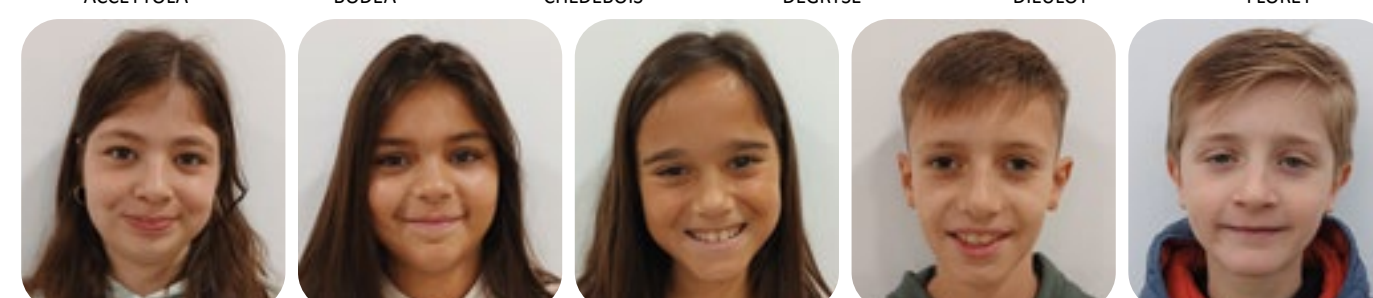
- proposer des projets ou actions,
- exprimer leurs opinions,
- donner leur pouvoir,
- démissionner.



CM2



Elly ACCETTOLA Bianca BODEA Matéi CHEDEBOIS Maël DEGRYSE Clément DIEULOT Nathan FLORET



Lana GERVAIS Emma JAUFFRET Lisa MACHADO Lucas PATUREL Martin VALLOT

Soirée d'élection de Miss Carnaval 57 : un moment de glamour et de joie !



© Comité du Carnaval

Début décembre, la soirée d'élection de Miss Carnaval 57 a été un véritable succès, marquée par des instants de beauté et de convivialité. Après un joli défilé, les résultats ont été proclamés : **Lily DUFFAUX** a été élue 2^{ème} Dauphine, **Morgane DIETRICH** 1^{ère} Dauphine, et c'est **Océane GORGE** qui a brillamment remporté le titre tant convoité de Reine du Carnaval !

Félicitations à toutes les participantes, et en particulier à Océane, qui représentera fièrement le carnaval tout au long de l'année.

Rendez-vous le 14, 15 et 16 mars prochain pour participer à la fête ! ■



© Photo Club

De gauche à droite : **Morgane DIETRICH** (1^{ère} Dauphine 2025), **Océane GORGE** (Reine du Carnaval 57) et **Lily DUFFAUX** (2^{ème} Dauphine 2025)

Retrouvez le planning du Carnaval 57, dans *Les Echos du Mois de Février 2025*, pages 50 - 51.



Des subventions Départementales pour la commune

42 625€ de subvention

RHÔNE
LE DÉPARTEMENT

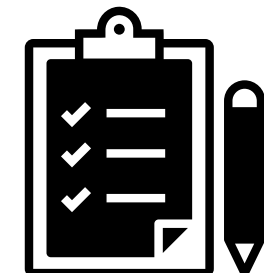
La municipalité remercie chaleureusement le département du Rhône, Christine HERNANDEZ et Daniel VALÉRO, nos élus départementaux pour les subventions de 42 625€ qu'elle a récemment reçues. Ce soutien financier contribuera à améliorer nos projets locaux et à renforcer les initiatives qui bénéficient à l'ensemble de la communauté. Un grand merci pour cette aide précieuse qui participe au développement de notre commune.

Questionnaire à l'attention des habitants

Nous avons besoin de votre avis sur la future médiathèque !

La future médiathèque va bientôt voir le jour et nous souhaitons recueillir votre avis sur les services, espaces et outils que vous aimeriez y trouver. **Que vous soyez un usager actuel de la bibliothèque ou que vous ne la fréquentiez pas, votre retour est essentiel.**

Répondez au questionnaire en ligne sur le site de mairie : www.mairie-stpierredechandieu.com ou en le récupérant à l'accueil de la mairie aux horaires habituels.





Une soirée du Téléthon sous le signe de la solidarité

Vendredi 6 décembre au soir, une belle soirée de solidarité s'est déroulée au centre du village. A l'initiative de l'association *Activ'Retraite*, pas moins de 52 marcheurs ont pris le départ pour une heure de marche au profit du Téléthon. L'association "*Sortir en famille*" a tenu un stand de vin chaud et de restauration rapide, ajoutant une touche de convivialité à l'événement. Quant aux enfants du centre de loisirs, ils ont défilé en musique jusqu'au local festif, où la municipalité les attendait avec du chocolat chaud. Aux côtés du maire, Claudine COTTET, membre de la coordination Rhône Sud pour le Téléthon et responsable du secteur sud lyonnais, était présente.

Les 400€ de recette de cette opération ont été reversés au profit du Téléthon. ■



Succès pour la boîte aux lettres du Père Noël

En décembre, la boîte aux lettres installée devant la mairie a rencontré un vif succès, avec près de 150 lettres adressées au Père Noël récoltées par ses lutins. Les enfants de la commune ont rivalisé de créativité et d'enthousiasme pour partager leurs souhaits et leurs dessins avec le célèbre bonhomme en rouge. ■



Le Père Noël au restaurant scolaire !

Avant les vacances, le Père Noël a fait une belle surprise aux enfants du restaurant scolaire en s'invitant à leur table ! Dans une ambiance festive et joyeuse, ce fût un beau moment magique qui a apporté une touche de féerie avant les fêtes de fin d'année. ■



Remise des colis de fin d'année aux seniors

Juste avant les fêtes ont eu lieu dans la salle du Conseil de la mairie, deux après-midis consacrés à la remise des colis de Noël destinés à nos seniors. Accueillis par le maire et des adjoints, nos invités se sont vu remettre par les jeunes du Conseil Municipal des Enfants leurs cadeaux. Tous ont apprécié de pouvoir s'attarder autour d'une boisson, partageant ainsi un moment de convivialité. En tout ce sont 468 colis qui ont été distribués ! ■



Ce qu'a rapporté l'action « Octobre Rose »

Vendredi 19 décembre, la somme de 5702 € a été remise à l'Hôpital Léon Bérard de Lyon. Cette somme, récoltée lors des événements organisés pendant le mois d'« Octobre rose », est le fruit de la solidarité des associations, des commerçants et du soutien de la municipalité.

L'Hôpital Léon Bérard, c'est 44 000 patients par an et plus de 600 professionnels engagés dans la recherche sur le cancer. Grâce à ces dons, des progrès importants peuvent être réalisés pour financer la recherche et améliorer la vie des patients.

Aujourd'hui, 1 cancer sur 2 est guéri, et ces chiffres sont porteurs d'espoir : 60 % des cancers chez les femmes, 40 % chez les hommes, et 75 % chez les enfants sont guéris.

Derrière chaque don, il y a une histoire, un geste du cœur. C'est ce qui fait la beauté de cette initiative. Chaque euro compte et chaque action contribue à la lutte contre le cancer du sein. Ensemble, nous construisons un avenir où la guérison est possible. ■



Test : Êtes-vous un bon citoyen ?

En ce début d'année c'est le moment de prendre de bonnes résolutions ! Répondez aux questions suivantes pour savoir si vous êtes un bon citoyen. Notez vos réponses et additionnez les points pour obtenir votre résultat final page 42.

1 VOUS VOYEZ QUELQU'UN JETER UN DÉCHET PAR TERRE. QUE FAITES-VOUS ?

- a. Je l'ignore (1 point)
- b. Je ramasse le déchet et le jette dans une poubelle (3 points)
- c. Je demande poliment à la personne de ramasser son déchet (2 points)

2 COMMENT PARTICIPEZ-VOUS À LA VIE DE VOTRE COMMUNE ?

- a. Je participe à des actions bénévoles ou des événements locaux (3 points)
- b. Je vote aux élections (2 points)
- c. Je ne m'implique pas (1 point)

3 QUE FAITES-VOUS POUR ÉCONOMISER L'ÉNERGIE À LA MAISON ?

- a. J'éteins les lumières en quittant une pièce et je limite l'utilisation des appareils électriques (3 points)
- b. J'utilise parfois des ampoules LED (2 points)
- c. Je ne fais pas attention à ma consommation d'énergie (1 point)

4 SI VOUS REMARQUEZ UNE SITUATION D'INJUSTICE. QUE FAITES-VOUS ?

- a. Je ne fais rien pour éviter les ennuis (1 point)
- b. J'en parle aux autorités compétentes (3 points)
- c. J'en discute avec mes voisins (2 points)

5 COMMENT GÉREZ-VOUS VOS DÉCHETS ?

- a. Je trie systématiquement mes déchets pour le recyclage (3 points)
- b. Je recycle de temps en temps (2 points)
- c. Je mets tout à la poubelle sans trier (1 point)

6 VOUS VOYEZ UN INCONNU EN DIFFICULTÉ DANS LA RUE. QUE FAITES-VOUS ?

- a. a) Je passe mon chemin sans intervenir (1 point)
- b. b) J'appelle les secours ou je demande de l'aide (3 points)
- a. c) J'attends de voir si quelqu'un d'autre va intervenir (2 points)

7 COMMENT SOUTENEZ-VOUS LES COMMERCE LOCAUX ?

- a. Je fais régulièrement mes achats dans les commerces locaux (3 points)
- b. J'achète parfois chez les commerçants locaux (2 points)
- c. Je préfère les grandes surfaces ou les achats en ligne (1 point)

8 QUELLE EST VOTRE ATTITUDE FACE AUX RÈGLES DE CIRCULATION ?

- a. Je respecte toujours les règles de circulation (3 points)
- b. Je respecte les règles de circulation la plupart du temps (2 points)
- c. Je ne fais pas toujours attention aux règles de circulation (1 point)

9 COMMENT RÉAGISSEZ-VOUS FACE À UNE NOUVELLE LOI QUE VOUS JUGEZ INJUSTE ?

- a. Je me renseigne sur les moyens de la contester et j'agis en conséquence (3 points)
- b. J'en discute avec mes proches pour voir ce qu'ils en pensent (2 points)
- c. Je ne fais rien, je m'y adapte simplement (1 point)

10 À QUELLE FRÉQUENCE SUIVEZ-VOUS L'ACTUALITÉ POLITIQUE LOCALE ET NATIONALE ?

- a. Tous les jours (3 points)
- b. De temps en temps (2 points)
- c. Rarement voire jamais (1 point)

11 ÊTES-VOUS MEMBRE D'UNE ASSOCIATION OU D'UN GROUPE DE DÉFENSE DES DROITS CIVIQUES ?

- a. Oui, je suis activement impliqué(e) (3 points)
- b. Oui, mais je suis peu actif(ve) (2 points)
- c. Non (1 point)

12 COMMENT VOTEZ-VOUS AUX ÉLECTIONS ?

- a. Je vote toujours (3 points)
- b. Je vote parfois (2 points)
- c. Je ne vote jamais (1 point)

13 PARTICIPEZ-VOUS À DES DÉBATS OU DES RÉUNIONS PUBLICS (DANS OU HORS DE VOTRE COMMUNE) ?

- a. Oui, régulièrement (3 points)
- b. Parfois, quand je peux (2 points)
- c. Non, jamais (1 point)

14 QUE FAITES-VOUS POUR PROMOUVOIR LA DIVERSITÉ ET L'INCLUSION ?

- a. Je participe à des événements et des initiatives pour promouvoir la diversité (3 points)
- b. J'en parle avec mes amis et ma famille (2 points)
- c. Je n'y pense pas vraiment (1 point)

15 AVEZ-VOUS DÉJÀ CONTACTÉ UN ÉLU LOCAL POUR LUI FAIRE PART DE VOS PRÉOCCUPATIONS OU SUGGESTIONS ?

- a. Oui, plusieurs fois (3 points)
- b. Oui, une fois (2 points)
- c. Non, jamais (1 point)

16 COMMENT RÉAGISSEZ-VOUS FACE À DES COMPORTEMENTS DISCRIMINATOIRES OU RACISTES ?

- a. J'interviens pour défendre la personne victime de discrimination (3 points)
- b. J'en parle à une autorité compétente (2 points)
- c. Je ne fais rien pour éviter les ennuis (1 point)

17 VOUS AVEZ UNE IDÉE POUR AMÉLIORER VOTRE QUARTIER. QUE FAITES-VOUS ?

- a. Je propose mon idée lors d'une réunion de quartier ou je contacte mon élu local (3 points)
- b. J'en parle à mes voisins pour voir ce qu'ils en pensent (2 points)
- c. Je garde mon idée pour moi (1 point)

18 COMMENT CONTRIBUEZ-VOUS À LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT ?

- a. Je participe à des actions de nettoyage et de reforestation (3 points)
- b. Je pratique le tri et réduis mes déchets (2 points)
- c. Je n'y fais pas particulièrement attention (1 point)

19 QUELLE EST VOTRE ATTITUDE FACE AUX FAKE NEWS ET À LA DÉSINFORMATION ?

- a. Je vérifie toujours les informations avant de les partager (3 points)
- b. Je partage seulement les informations provenant de sources fiables (2 points)
- c. Je partage parfois sans vérifier la véracité des informations (1 point)

20 COMMENT RÉAGISSEZ-VOUS LORSQU'UN PROJET D'AMÉNAGEMENT URBAIN NE VOUS CONVIENT PAS ?

- a. Je participe aux consultations publiques pour exprimer mon opinion (3 points)
- b. J'en discute avec mes proches mais je n'agis pas directement (2 points)
- c. Je ne fais rien (1 point)

21 ÊTES-VOUS AU COURANT DES PROGRAMMES ET AIDES SOCIALES DISPONIBLES DANS VOTRE COMMUNE ?

- a. Oui, et je les utilise ou informe les autres (3 points)
- b. Oui, mais je ne les utilise pas vraiment (2 points)
- c. Non, je ne suis pas informé(e) (1 point)

22 PARTICIPEZ-VOUS À DES ACTIONS DE SENSIBILISATION (SANTÉ, DROITS HUMAINS, ETC.) ?

- a. Oui, régulièrement (3 points)
- b. Parfois, quand cela me concerne directement (2 points)
- c. Non, jamais (1 point)

Information des TCL

À la rentrée scolaire 2025, les trois réseaux historiques des territoires lyonnais, TCL, Cars du Rhône et Libellule, ne feront plus qu'un : le réseau TCL. Un véritable changement d'ère dans les transports en commun.

Un titre unique TCL sera disponible pour se déplacer sur l'ensemble du territoire géré par SYTRAL Mobilités. Cette tarification spécifique sera mise en place en fonction de 5 zones géographiques. Saint Pierre de Chandieu sera en Zone 2.

Plus d'informations sur :

<https://www.tcl.fr/nouveau-reseau-unifie-tcl>



Rappel important : Inscription scolaire



Vous êtes nouvel arrivant sur la commune ou votre enfant vient d'avoir 3 ans ?

N'oubliez pas d'inscrire rapidement vos enfants à l'école.

En effet, l'éducation nationale fait un 1^{er} comptage début février pour programmer l'ouverture mais surtout la fermeture de classes.

Pour cela, prenez rendez-vous avec la coordinatrice Enfance/Jeunesse au **06 83 95 44 16**.

LES CARNETS de la Citoyenneté

CITOYENNETÉ, LAÏCITÉ ET SÉPARATISME : LES DÉBATS SUR L'INTÉGRATION ET LES TENSIONS COMMUNAUTAIRES

Le débat sur le séparatisme et la laïcité en France a pris une ampleur considérable ces dernières années, touchant à des questions fondamentales sur le vivre-ensemble, l'identité nationale et les relations entre les communautés.

La laïcité, principe fondateur de la République française, garantit la liberté de conscience et de religion tout en affirmant la neutralité de l'État.

Elle est inscrite dans la Constitution et consacrée par la loi de 1905 de séparation des Églises et de l'État. Cependant, ce principe est aujourd'hui au cœur de tensions croissantes, alimentées par les défis de l'intégration et les débats autour du séparatisme.

1 LA LAÏCITÉ EST UNE VALEUR RÉPUBLICAINE AU SERVICE DE LA LIBERTÉ ET DE L'ÉGALITÉ

La laïcité est un principe fondateur de la République française. Elle garantit la liberté de conscience et la liberté de religion, tout en affirmant la neutralité de l'État. La laïcité ne signifie pas l'athéisme, mais la séparation des Églises et de l'État.

Ce principe, bien que clair dans son cadre légal, est souvent sujet à interprétation et à débat. La diversité religieuse croissante et les questions liées à l'expression de la foi dans l'espace public posent de nouveaux défis à la laïcité.

Trois dates à retenir :

- **Loi de 1905** : Séparation des Églises et de l'État.
- **Constitution de 1958** : La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale.
- **Charte de la laïcité à l'École (2013)** : Rappel des principes laïques dans le cadre scolaire.



2 LES ORIGINES ET LES MANIFESTATIONS DES TENSIONS COMMUNAUTAIRES

Les tensions communautaires en France trouvent leurs origines dans une variété de facteurs, notamment l'immigration, les événements géopolitiques et les inégalités socio-économiques. Les vagues d'immigration, surtout en provenance de pays à majorité musulmane, ont introduit de nouvelles pratiques religieuses qui peuvent parfois entrer en conflit avec les valeurs laïques de la République.

Les conflits internationaux et le terrorisme ont exacerbé les sentiments d'insécurité et de suspicion mutuelle, tandis que les discriminations et les inégalités économiques et sociales renforcent les clivages entre les communautés.

Ces tensions se manifestent de diverses façons, notamment par des débats publics enflammés autour des signes religieux, des actes de violence et de discrimination religieuse, et par la ségrégation géographique qui conduit à la ghettoïsation de certaines communautés.



3 LE SÉPARATISME, DÉFINITION ET ENJEUX



Le séparatisme, souvent associé au rejet des valeurs républicaines et à la création de communautés en autarcie, est perçu comme une menace directe pour la cohésion sociale en France.

Ce phénomène, particulièrement mis en avant dans le contexte de l'islamisme radical, remet en question les principes de laïcité et d'unité nationale.

Pour lutter contre le séparatisme, le gouvernement français a adopté des mesures législatives telles que la loi contre le séparatisme de 2021, qui renforce les contrôles sur les associations, lutte contre la radicalisation et encadre l'instruction à domicile.

Cependant, ces mesures ont suscité des critiques, certains estimant qu'elles stigmatisent spécifiquement les musulmans et alimentent l'islamophobie. De plus, elles sont perçues comme une atteinte aux libertés individuelles et à la liberté religieuse.

4 LES DÉFIS DE L'INTÉGRATION

L'intégration des populations issues de l'immigration pose des défis majeurs dans plusieurs domaines clés.



L'éducation

L'école doit être un lieu de transmission des valeurs républicaines et de laïcité. Il est essentiel que l'éducation joue un rôle central dans le processus d'intégration, en inculquant les principes fondamentaux de la République tout en respectant la diversité culturelle des élèves.

L'emploi

Il est crucial de lutter contre les discriminations à l'embauche et de promouvoir l'égalité des chances. L'accès à l'emploi est un facteur déterminant pour l'intégration réussie des populations immigrées, car il leur permet de participer pleinement à la vie économique et sociale du pays.



Le logement

En matière de logement, il faut combattre la ségrégation résidentielle et favoriser la mixité sociale. La concentration de populations immigrées dans certains quartiers peut conduire à une marginalisation accrue et à des tensions communautaires.

La culture et la religion

Un équilibre doit être trouvé entre respect des traditions culturelles et adhésion aux valeurs laïques. Il est important de promouvoir une compréhension mutuelle et un respect des différences culturelles et religieuses tout en affirmant les principes de la laïcité.



5 LE RÔLE DE LA CITOYENNETÉ



Les droits conférés par la citoyenneté

La citoyenneté joue un rôle central dans le processus d'intégration en France. En tant que concept juridique et sociétal, la citoyenneté confère des droits essentiels qui permettent aux individus de participer pleinement à la vie de la nation.

Parmi ces droits figurent le droit de vote, qui permet aux citoyens de prendre part aux décisions politiques et de choisir leurs représentants, et la protection sociale, qui garantit un soutien en cas de besoin, comme les soins de santé, l'éducation et les aides sociales. Ces droits sont fondamentaux pour assurer que tous les membres de la société aient les moyens de vivre dignement et de contribuer à la communauté.

Les devoirs imposés par la citoyenneté

Cependant, la citoyenneté n'est pas uniquement une question de droits ; elle impose également des devoirs. Le respect des lois est un élément clé, car il garantit l'ordre et la stabilité nécessaires pour une cohabitation harmonieuse. La participation à la vie démocratique est un autre devoir crucial. Cela ne se limite pas au simple acte de voter, mais inclut également la participation à des débats publics, l'engagement dans des activités communautaires et la contribution à des discussions sur des questions d'intérêt public. En s'engageant activement, les citoyens peuvent influencer les politiques et les décisions qui affectent leur vie quotidienne et celle de leur communauté.

Le sentiment d'appartenance à la communauté nationale

Être citoyen implique également un sentiment d'appartenance à la communauté nationale.

Ce sentiment est nourri par la reconnaissance de valeurs et d'objectifs communs, ainsi que par la participation à des rituels et des célébrations nationales qui renforcent le lien avec la nation. Ce sentiment d'appartenance est essentiel pour promouvoir la solidarité et l'unité nationale.

La contribution individuelle à une société inclusive

Chaque individu a un rôle à jouer dans la construction d'une société plus juste et inclusive. Cela commence par l'information : se tenir informé des enjeux locaux, nationaux et internationaux permet de comprendre les défis et les opportunités auxquels la société est confrontée. Le débat est également crucial : exprimer son point de vue de manière constructive et écouter les perspectives des autres contribue à un dialogue enrichissant et à des solutions plus équilibrées. L'engagement dans des actions citoyennes, que ce soit par le biais de bénévolat, de participation à des associations ou de mobilisation pour des causes importantes, est un moyen direct de contribuer au bien-être collectif.

La transmission des valeurs républicaines

Enfin, transmettre les valeurs républicaines aux jeunes générations est fondamental. Cela peut se faire à travers l'éducation formelle dans les écoles, mais aussi de manière informelle au sein des familles et des communautés. En inculquant des principes tels que la liberté, l'égalité, la fraternité, et le respect de la diversité, les citoyens peuvent aider à construire une société plus tolérante et ouverte.

La laïcité et l'intégration sont des piliers essentiels de la cohésion sociale en France. Face aux défis posés par le séparatisme et les tensions communautaires, il est crucial de renforcer les principes républicains tout en favorisant le dialogue et la compréhension mutuelle. La citoyenneté active et engagée est la clé pour relever ces défis et garantir la pérennité des valeurs de la République. En tant que citoyens, nous avons tous un rôle à jouer pour défendre les valeurs de la République et promouvoir le vivre-ensemble.

©DR



EN CHIFFRE

11% de la population est issue de l'immigration, soit environ **7,3 millions** de personnes (Source : INSEE / 2023)



Environ **1500** associations qui ont été fermées ou contrôlées en lien avec des activités radicales ou illégales (Source : ministère de l'Intérieur / 2021)



+ de **100** mosquées ou lieux de culte ont été soumis à un contrôle accru (Source : ministère de l'Intérieur / 2023)



20 000 personnes sont actuellement surveillées pour des risques de radicalisation islamiste. (Source : ministère de l'Intérieur / 2023)



Environ **3 000** individus qui sont considérés comme des menaces « immédiates » pour la sécurité publique. (Source : ministère de l'Intérieur / 2023)



Près de **1 200** incidents liés à des questions religieuses ont été recensés dans les écoles publiques (Source : ministère de l'Éducation nationale / 2023)



20% de la population des quartiers dits « sensibles » vivent sous le seuil de pauvreté (Source : INSEE / 2023)



Le taux de chômage dans certains quartiers populaires peut atteindre **40%**, la moyenne nationale étant de **7,1%** (Source : INSEE / 2023)





Les faits marquants

Mi Octobre 2024 à Mi Janvier 2025



Commémoration du 1^{er} novembre



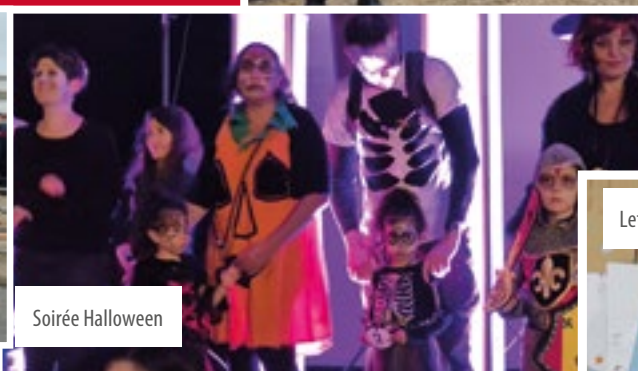
Prise de fonction de la Commandante de Gendarmerie Saint Laurent de Mure



Remise du Diplôme National du Brevet



Commémoration du 11 novembre



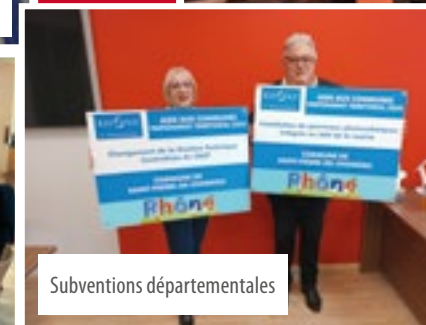
Soirée Halloween



Lettres au Père Noël



Réunion de participation citoyenne



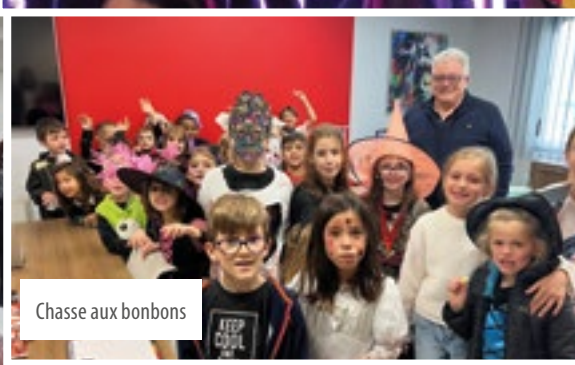
Subventions départementales



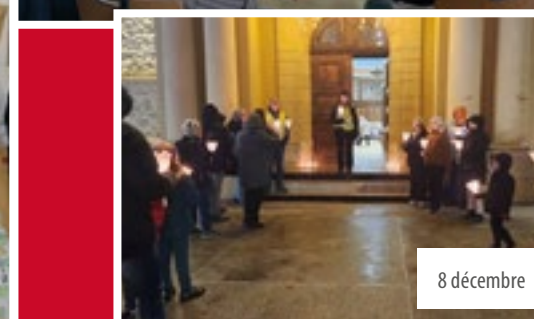
Illuminations



Beaujolais Nouveau



Chasse aux bonbons



8 décembre



Courses des séniors



Election de la Reine du Carnaval 57



Installation du Conseil Municipal des enfants



Conférence Jean Moulin



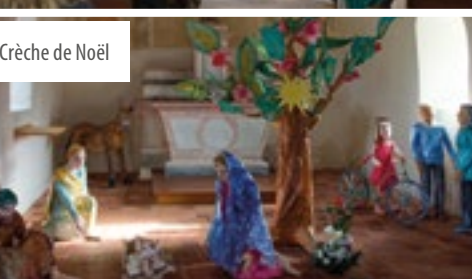
Distribution des colis de Noël dans les EHPAD



Chorale du Marché de Noël



Distribution des colis de Noël aux aînés



Crèche de Noël



Voeux du Maire à la population



Jeux sportifs séniors



Messe de la Saint-Hubert



Réunion Polices Municipales / Gendarmerie



Repas de Noël au restaurant scolaire



Voeux du Maire aux aînés



2024 n’est plus. Vive 2025 ! L’avènement de cette nouvelle année est l’occasion pour le groupe « Votre village c’est notre engagement » de vous présenter des vœux de santé, d’épanouissement et de réussite, tant professionnelle que personnelle.

Nous formons aussi et surtout le vœu que vous puissiez continuer à vous épanouir dans notre village. Ce sera plus que jamais notre engagement pour l’année qui débute.

Au-delà des dossiers structurants et des chantiers à poursuivre et terminer, nous restons avant tout des élus au service de votre quotidien.

Nous en savons toutes les contraintes et les attentes, grâce au dialogue permanent instauré au fil des années. Nous savons que la qualité de vie, la tranquillité publique et un environnement préservé sont au cœur de vos préoccupations.

Grâce aux nombreux rendez-vous que nous avons instaurés, que ce soit sur le marché, lors des rencontres en mairie ou des réunions publiques, nous restons proches de vos attentes.

Nous les entendons. Nous les comprenons.

Nous sommes pleinement conscients qu’il nous faut continuer à façonner Saint Pierre de Chandieu pour que notre commune conserve sa place d’importance aux portes de la Métropole et dans une Communauté de Communes solidaire, respectueuse des défis à venir pour l’Est Lyonnais, où notre Maire saura impulser un dialogue constructif.

En 2025, nous continuerons d’agir au service d’un village apaisé et d’un cadre de vie qui tienne compte des réalités et des espoirs, toujours aux côtés des maires engagés de la CCEL, qui, avec les 36 000 maires de France, sont le 1er maillon de la République !

Nous renouvelons notre engagement total dans le mandat qui s’achève et notre détermination à œuvrer aux côtés du Maire pour que, au-delà des élections de 2026, nos habitants, commerçants, artisans et services deviennent les acteurs d’une dynamique collective, garantissant le rayonnement et la prospérité de notre territoire.

Nous vous souhaitons une très belle année 2025 !

Les élus de la liste majoritaire



Notre équipe vous présente ses meilleurs vœux pour 2025.

Dans le contexte économique actuel, espérons que les faillites annoncées auront peu d’impact sur l’emploi, notamment celui des personnes handicapées. En novembre dernier a eu lieu la semaine européenne pour l’emploi de ces personnes, sans relai de la part de notre municipalité.

Notre intercommunalité a élu un nouveau bureau exécutif. Candidat dans un premier temps à la présidence de la CCEL, le maire de St Pierre de Chandieu a finalement renoncé après des tractations internes. Seul candidat à la 1ère vice-présidence, il a été élu avec seulement 25 voix sur 40. Le maire de Genas a lui été élu Président avec une forte majorité 32 voix sur 40 malgré une autre candidate en lice. Les conseillers communautaires ont reconnu son travail, son implication et son investissement pour l’intercommunalité.

L’urbanisation XXL s’est encore intensifiée en 2024 avec le projet en cours route de Givors. La décoration de Noël choisie cette année pour le rond-point à l’entrée de la commune “J’aime ma Ville” montre bien ce que nous avons toujours dénoncé : la volonté de la municipalité de transformer notre village en ville.

Nous espérons que malgré tout, notre commune gardera son âme de village, qu’insécurité et nuisances en tous genres n’altéreront pas notre qualité de vie.

En décembre, une voiture a été aperçue chemin de Rajat avec des trous ressemblants à des impacts de balles. La municipalité nous éclairera peut-être sur cette affaire...

Par ailleurs, nous déplorons que la consultation des Saint-Pierrards dans le cadre de l’enquête publique sur les énergies renouvelables a été organisée pendant les fêtes de fin d’année alors que la loi date de mars 2023.

En 2025 notre équipe continuera de privilégier la transparence pour vous permettre d’être informés et de participer aux projets.

Au conseil municipal, nous resterons vigilants quant à la dépense publique en cette période d’inflation.

Belle et heureuse année 2025 à toutes et à tous !

Les élus de "Rassemblement pour Saint Pierre"

jusqu'au 1^{er} janvier 2025 C'est la vie ...



MARIAGES

MARTIN Franck & BORDES Marion	25 oct. 2024
MARTIS Maxence & BERNARD Cindy	26 oct. 2024
BISCH Sylvain & FAURE Elodie	30 nov. 2024

PACS

MARTEL Ludovic & BRESSON Manon	25 oct. 2024
--------------------------------	--------------



NAISSANCES

IANNARILLI Mara	21 oct. 2024
DELAHAIE ALLARD Andréa, Jacques, Bruno	27 oct. 2024
PALANDRE Louis, Tom, Dorian	11 nov. 2024
OSCAR Ava, Lydia, Agnès	11 sep. 2024
FABRIZIO BERERA Alessio	29 nov. 2024
FERRERI Léandre, Martial	29 nov. 2024

DÉCÈS

VINCENT	Jean-Louis, Elie	02 août 2024
MOIROUD	Nicole épouse BUGNON-MURYS	16 oct. 2024
LABBÉ	Claude, Maurice	26 oct. 2024
MATHIEU	Marcel, Ernest, Claude	27 oct. 2024
GUY	Christiane, Marie épouse DAURELLE	30 oct. 2024
COUAVOUX	Alain	28 oct. 2024
GRICOURT	Andrée épouse FOURNIER	09 nov. 2024
RIGOLIER	Andrée Louise Eugénie veuve PERRIN	26 nov. 2024
GARNIER	Bernard Joseph Marcel	01 déc. 2024
PAGES-XATART	Bernadette épouse PELLET	17 déc. 2024
HALUS	Robert, André, Joanny	01 jan. 2025



Résultat du test : Êtes-vous un bon citoyen ? (p.34)

Additionnez les points obtenus pour chaque réponse et consultez votre score final.

- 75 - 65 POINTS :** Excellent citoyen ! Vous êtes très impliqué dans votre communauté et vous faites attention à votre environnement. Vous êtes un modèle de citoyenneté.
- 64 - 50 POINTS :** Bon citoyen. Vous fournissez des efforts pour être un bon citoyen et vous vous souciez de votre environnement et de votre communauté. Vous pouvez encore améliorer certains aspects.
- 49 - 35 POINTS :** Citoyen moyen. Vous avez des comportements responsables mais vous pouvez faire plus pour améliorer votre contribution à la communauté et à l'environnement.
- 34 - 20 POINTS :** Citoyen à améliorer. Vous devez faire plus attention à vos actions et leur impact sur votre communauté et votre environnement. Il est important de prendre des mesures pour devenir un meilleur citoyen.
- 19 - 0 POINTS :** Citoyen passif. Votre engagement est très faible. Il est crucial de prendre conscience de l'importance de vos actions et de leur impact sur votre communauté et votre environnement. Vous pouvez commencer par de petites actions pour devenir un citoyen plus actif et responsable.

**À LA RECHERCHE D'UNE
IDÉE ORIGINALE POUR LA
SAINT VALENTIN ?**

Diffusez votre message
d'amour sur les panneaux
lumineux du village pour la
Saint Valentin



Messages diffusés du 12 au 14 février

Le Centre Léon Bérard remercie la municipalité, les associations et les commerçants participants de Saint Pierre de Chandieu pour la collecte de dons d'un montant de 5 702€ pour la lutte contre le cancer.

IMPRIM'VERT®

Papier 100% Recyclé
Ne pas jeter sur la voie publique | Conception & Réalisation S.R.C.

Service communication de la Mairie

Agenda FÉVRIER 2025



SAMEDI 1^{ER} & DIMANCHE 2 FÉVRIER

1 Salon du vin et des produits du terroir
Dès 10h | Espace DesLyres
Municipalité, Chant d'Yeux en Chœur & Savate Boxe Française

LES 8 & 9 FÉVRIER

2 Stage Lugdunum Figurines
De 10h à 17h | Salle Marcelle Genin
Lugdunum Figurines

DIMANCHE 9 FÉVRIER

3 Matinée Bugnes
Dès 8h | Local Festif
Confrérie des Gones et des Magnauds

MARDI 11 FÉVRIER

4 Film/reportage : ÉQUATEUR
"WAORANI, à l'orée d'un nouveau monde"
20h | Centre des Arts Camille Floret
La Municipalité

VENDREDI 14 FÉVRIER

5 Pièce théâtre "Les crapauds fous"
20h30 | Centre des Arts Camille Floret
La Cie Giane

SAMEDI 15 FÉVRIER

6 Sports 3 raquettes
De 9h30 à 12h30 | Gymnase DesLyres
Municipalité

5 Pièce théâtre "Les crapauds fous"
17h30 | Centre des Arts Camille Floret
La Cie Giane

DIMANCHE 16 FÉVRIER

7 Matinée Tartiflette
Dès 8h30 | Local festif
CO Chandieu

5 Pièce théâtre "Les crapauds fous"
15h | Centre des Arts Camille Floret
La Cie Giane

8 Goûter masqué
De 16h à 18h | Espace DesLyres
L'association Sortir en Famille

SAMEDI 22 FÉVRIER

9 Atelier Pochon brodé dans un style Shabby chic
De 10h à 17h | Salle Marcelle Genin
Les Créatives de l'Ozon

DIMANCHE 23 FÉVRIER

10 Matinée de lancement du 57^{ème} Carnaval
Dès 10h | Ateliers du Carnaval
Comité du Carnaval

DU 24 AU 28 FÉVRIER

11 Stage théâtre 8-12 ans
De 9h à 18h | Centre des Arts Camille Floret
Compagnie du Sourire

MERCREDI 5 MARS

12 Atelier Chaussettes Marionnettes du Carnaval 57
De 14h à 17h | Ateliers du Carnaval
Les Fous de la Poype

14, 15 & 16 MARS

57^{ème} Carnaval "Les grands moments de la vie"
Centre du village
Comité du Carnaval

SAMEDI 29 MARS

Réservation : Soirée Retour des Vainqueurs
20h | Centre des Arts Camille Floret
Saint Pierre en Rire



SAINT PIERRE DE CHANDIEU
ORGANISE À L'ESPACE DESLYRES

32^e édition

SALON DU VIN & DES PRODUITS DU TERROIR

ENTRÉE GRATUITE

**Samedi 1^{er} Février
de 10h à 19h**

XXX

**& Dimanche 2 Février
de 10h à 18h**

**RESTAURATION
sur place par**



**VERRE INAO
2€ au profit du**



L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

WWW.MAIRIE-STPIERREDECHANDIEU.COM MairieStPierredeChandieu

2 LUGDUNUM FIGURINES : RETOUR SUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 14 DÉCEMBRE

L'assemblée générale de LUGDUNUM FIGURINES s'est tenue le 14 décembre 2024 au Cercle. À cette occasion un buste peint du Grenadier de la Garde Jacques Vincent RIGODIN a été offert à Monsieur le Maire.

Cette année est un peu particulière, Louis DORIO transmet la présidence du Club à Bruno MOSBAH. Les postes de trésorier (Christian DADAT) et secrétaire (François FIRPO) restent inchangés.

Ce club, Louis et Bruno l'ont créé ensemble il y a 23 ans. Bruno précise : « Pour ma part je suis dans la transmission de nos connaissances et l'accompagnement de nos nouveaux adhérents. L'objectif poursuivi reste de se faire plaisir dans cette activité. Chacun pourra s'améliorer au travers de stages spécifiques, de rencontres dans les concours en France et à l'étranger »

Le prochain stage se tiendra à la Salle Marcelle Genin les 8 et 9 février 2025 et sera encadré par un maître peintre Italien spécialiste des chevaux et de la période Empire, Monsieur Ivo PREDA de TURIN.

Les chevaux commandés pour ce stage ont été remis à chacun à l'issue de l'assemblée générale.

Chacun des participants aura préparé sa pièce pour fin février 2025. Une séance de sous couchage sera organisée la 3^{ème} semaine de janvier. Les thèmes du cours seront les suivants :

- Peindre le pelage
- Le pommelage
- Les yeux, la crinière, les sabots

Différents documents sur la peinture des chevaux seront mis à la disposition des participants au stage.

En 2025 nous allons commencer la mise en œuvre de déplacements en groupe France et Etranger. Le premier déplacement est prévu à TURIN fin février sur 4 jours pour le concours TORINO Model show organisé par nos amis italiens.

Nous préparons aujourd'hui le concours et l'exposition 2025 du club à l'espace DesLyres pour les 31 mai et 1^{er} juin (21^{ème} édition). À cette occasion nous organiserons un concours spécifique du Grenadier de la Garde Jacques Vincent RIGODIN. Une table sera réservée pour les pièces de ce concours.



CHORALE CHANT D'YEUX EN CHŒUR

La chorale Chant d'Yeux en Chœur vous présente ses meilleurs vœux pour une belle année en musique, pleine de petits bonheurs et de grands projets. Nous comptons sur votre présence toujours nombreuse à nos concerts, vous qui nous encouragez à nous dépasser et ainsi donner le meilleur de nous-mêmes.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre, vous aimerez comme nous :

- Chanter ensemble dans la bonne humeur
- Travailler des répertoires originaux et variés
- Progresser musicalement
- Vibrer en harmonie
- Partager nos émotions avec le public

Et le DIMANCHE 6 AVRIL PROCHAIN, à l'occasion du dixième anniversaire de la chorale, nous organisons un CONCERT-SPECTACLE exceptionnel ! Réservez cette date dès à présent, nous vous attendons nombreux !



3

Confrérie des Gones et des Magnauds
Saint-Pierre-de-Chandieu

MATINÉE BUGNES

DIMANCHE 9 FEVRIER

Nouvelle formule!
Cuites sur place - Buvette

Saint Pierre de Chandieu - Local Festif

5

Cie Giane

LES CRAPAUDS FOUS

Création de Mélody MOUREY
Mise en scène Ghyselaïne BENOIST

Centre des arts Camille Floret
11 chemin de la bouvière, 69700 SAINT-PIERRE-DE-CHANDIEU

Réervations :
sur notre site : www.gieci.com ou par téléphone 06.12.21.00.18

4 FILM/REPORTAGE : ÉQUATEUR

La municipalité propose à 20h mardi 11 février le film "WAORANI, à l'orée d'un nouveau monde" de Caroline LELIÈVRE et Philippe MISTRAL.

"Géographe et aventurier, c'est en 2019 que Philippe Mistral fait la rencontre d'une communauté amérindienne, les waorani, alors qu'il descend le Rio Tiputini en packraft dans le Yasuni en 2019. Les waorani sont l'un des derniers peuples premiers d'Amazonie à avoir été contacté. Connus pour être des guerriers et chasseurs ayant une très grande connaissance de la nature, ils ne seraient plus que quelques milliers répartis en plusieurs communautés reculées. En effet leur territoire, le Yasuni recèle d'importants gisements de pétrole."



PIÈCE DE THÉÂTRE : LES CRAPAUDS FOUS

Venez découvrir la nouvelle comédie dramatique de Mélody Mourey "Les crapauds fous".

C'est l'histoire vraie de médecins polonais qui, durant la 2^{ème} guerre mondiale, sauvèrent des centaines de vies en mettant en place un ingénieux stratagème.

3 Dates : **Vendredi 14 février à 20h30**
Samedi 15 février à 17h30 (nouvel horaire)
Dimanche 16 février à 15h00

Lieu : Centre des Arts Camille Floret

Tarif : 12 € (10€ adhérents FNCTA)



SPORTS 3 RAQUETTES

GYMNASE DESLYRES



Samedi
15
Février
9H30-12H30

► Tennis
► Badminton
► Tennis de Table



GRATUIT POUR TOUS
enfants & adultes

RÉSERVATION SPORTS 3 RAQUETTES

Samedi 15 février au matin, enfants et adultes, venez essayer 3 sports de raquette :

- Tennis
- Badminton
- Tennis de Table

AUTRES ÉVÉNEMENTS SPORTIFS À NOTER !

MULTISPORT

Samedi 29 Mars de 9h30 à 12h30 | Gymnase Alain Gilles

VILLAGE SPORTIF

Dimanche 18 mai de 10h00 à 12h30 et 13h30 à 16h30 | Gymnase Deslyres intérieur et extérieur.

INSCRIPTION CONSEILLÉE, EN LIGNE :

Via ce lien <https://qrcd.org/7rbh>
ou en flashant ce QR Code



MATINÉE TARTIFLETTE

Dim 16 février

8h30

local festif
st pierre de chandieu



Suivez-nous

Suivez-nous

my studio

8



9



57^E CARNAVAL DE SAINT PIERRE DE CHANDIEU

DIMANCHE 23 FÉVRIER

10H00 MATINÉE DE LANCEMENT DU 57^E CARNAVAL

Intronisation par les membres de la confrérie
« Saint quand t'es un »

Portes ouvertes aux ateliers du carnaval de 10h00 à 13h00 :
Présentation et exposition des chars du carnaval.

BUVETTE / BOUTIQUE / RESTAURATION RAPIDE

VENDREDI 14 MARS

9H30 DÉFILÉ DU CARNAVAL DES ÉCOLES

800 enfants costumés accompagnés en musique.

Départ Avenue Amédée Ronin en direction de la place Charles de Gaulle / Rue du Stade / Rue Arnaud Beltrame / Avenue Amédée Ronin.

Participation des écoles maternelle Louise Michel et élémentaire René Cassin, du Relais Petite Enfance, de la crèche et de classes du collège Charles de Gaulle.

17H30 OUVERTURE OFFICIELLE

Arrivée et exposition des chars sur l'esplanade Lauchringen devant l'hôtel de ville.

18H30 REMISE DES CLEFS DU VILLAGE PAR MONSIEUR LE MAIRE

sur le parvis de l'Hôtel de ville.

Participation de la fanfare de Saint Pierre de Chandieu, de la banda des Gones et des Magnauds et La fanfare contre Fa'son de Grenoble (Isère).

Accueil et présentation des confréries et délégations des carnivals amis.

Animation par les groupes musicaux sur le parvis de l'hôtel de ville.
BUVETTE (Lauchringen) / BOUTIQUE / ANIMATION AU PODIUM

19H00 OUVERTURE DE LA FÊTE FORAINE

Fête foraine ouverte du vendredi soir au lundi soir



20H00 PARADE DES LUMIÈRES

« Sa majesté Roi des grands moments de la vie »

Départ de l'espace Lauchringen sur le parvis de l'Hôtel de ville en direction de la place Charles de Gaulle / Rue Arnaud Beltrame / Rue du Stade / Arrivée salle pluraliste.

20H30 FEU D'ARTIFICE (AU STADE)

(offert par la fête foraine et le Comité du Carnaval)

21h00 SOIRÉE CARNAVALESQUE (SALLE DESLYRES)

Nuit des confréries

NOUVEAU : Afin de sécuriser l'accès à la soirée, la réservation est obligatoire : 2€ (voir horaires de permanences).

Animation de groupes musicaux et SONO Robelphone.

Intronisation du 21^e chapitre de la confrérie
« Saint quand t'es un ».

PERMANENCES BILLETTERIE

pour réservations spectacle/repas du samedi soir et du dimanche midi

Samedis 15 & 22 Février - 10h à 12h
Marché - Place Charles de Gaulle

Dimanche 23 Février - 10h à 12h
Ateliers du Carnaval pendant la matinée portes ouvertes

Possibilité de réserver en ligne à partir du 24 Février
Attention clôture de réservation des repas le mercredi 12 mars.

14, 15 & 16 MARS 2025

« SA MAJESTÉ FÊTE LES GRANDS MOMENTS DE LA VIE »

SAMEDI 15 MARS

Carnaval des enfants sous le haut commandement de la princesse Feriel et du prince Zachary (accès libre)
Organisé en collaboration avec l'association Les Fous de la Poype

DÉFILÉ DES ENFANTS

14h00 Animation musicale devant l'hôtel de ville avec la Batucada de l'école de musique Vincent d'Indy.

14h30 **Départ du défilé** depuis le Chemin du Compagnon jusqu'à l'Hôtel de ville en passant par la Rue de Frindeau. Plus de 600 enfants costumés !

16h00 **GRAND FINAL EN MUSIQUE** sur le parvis de l'Hôtel de ville

Exposition des Mini chars.

Goûter offert aux enfants.

Résultats du 24^{ème} concours des Mini chars.

19h30 LA FOLLE NUIT CARNAVALESQUE DU 57^E CARNAVAL

Accès sur réservation.

Animée par les groupes de Guggenmusik, de banda et la SONO Robelphone.

Concours du plus beau costume sur le thème

« Strass, paillettes et DISCO »

2 formules :

- Soirée carnavalesque formule à 28€**
comprenant le spectacle/bal pour 15€ + le repas pour 13€
- Soirée carnavalesque formule à 15€**
comprenant le spectacle/bal

DIMANCHE 16 MARS

Apothéose du 57^e Carnaval

« Sa majesté Roi des grands moments de la vie »

10h00 MESSE DU CARNAVAL EN L'ÉGLISE SAINT PIERRE AUX LIENS

avec le groupe de musique Le Brianza parade Band Veduggio Con Colzano (Italie)

Pour les personnes intéressées, il est conseillé d'utiliser le parking de l'école (qui se trouve en dehors de la zone interdite à la circulation).

10h30 **ANIMATION MUSICALE** dans les rues du centre du village et sur le parvis de la salle pluraliste

- La Lustige Klique de Riedisheim (Haut-Rhin)*
- Le Marching Band Brind'zik - carré d'as de Brindas (Rhône)*
- La Guggenmusik "Les Pampana's" de Cudrefin (Suisse)*
- Les déclassés Brass Band de Varennes St Sauveur (Saône et Loire)*
- La Banda du Lignon de Tence (Haute-Loire)*
- La fanfare Maclas Tagada de Maclas (Loire)*
- La Banda Vorey'V de Vorey (Haute-Loire)*
- "La Cacophonie" fanfare de l'ESCPE de Lyon (Rhône)*

12h00 **REPAS AMBIANCE CARNAVALESQUE (SALLE PLURALISTE)**
avec production sur scène de groupes de musique.

14h15 GRANDE PARADE DU 57^E CARNAVAL « SA MAJESTÉ ROI DES GRANDS MOMENTS DE LA VIE »

25 chars animés & 25 groupes musicaux/costumés.

Mise en place Chemin de la Madone (sens Nord/Sud) entre le collège et les jardins de Colette.

Départ du cortège au 3 coups de canon en direction de la Rue Emile Vernay / Hôtel de ville / Place Charles de Gaulle/ Avenue Amédée Ronin / Route de Givors

17h00 GRAND BAROUF FINAL

avec spectacle des groupes dans la salle pluraliste.
BUVETTE / BOUTIQUE / RESTAURATION

19h00 RÉSULTAT DU CONCOURS DES GROUPES ET CHARS

19h30 **SENTENCE ET EMBREASEMENT DE PAILLASSOU**
au city stade.

20h00 CLÔTURE DES 57^E FESTIVITÉS DU CARNAVAL DE SAINT PIERRE DE CHANDIEU

Rendez vous les 6-7-8 mars 2026 dans une « Farandole de masques »

11 Stage Théâtre 8 - 12 ans

Vacances d'Hiver
Du 24 au 28 Février 2025

Du Lundi au Vendredi : 9h00 à 18h00
(Accueil à partir de 8h30)

Tarif : 80 € la semaine
+ 10 € d'adhésion à la Cie

Introduction au jeu théâtral –
Improvisations – Mises en scènes –

Au Centre des Arts Camille Floret
Amphithéâtre – Saint Pierre de Chandieu

Renseignements et inscriptions :
06.12.72.84.94 / ciedusourire@wanadoo.fr

Prévoir une tenue souple, une bouteille d'eau + petites collations.
Des chaussons, chaussettes ou travailler pieds nus.
Groupe composé de 16 enfants maximum (minimum 8 enfants).
Déjeuners tirés du sac (possibilité de réchauffer le déjeuner).



L'intervenante : Ghislaine Bendougué (Gigi),

Comédienne depuis... presque 30 ans, elle a notamment joué avec Traction Avant Cie, le Théâtre Les Ateliers, la Cie du Sourire, le Pitre Blème, la Cie Où...

Son parcours l'a conduit à se confronter à d'autres langages artistiques comme le conte, le chant, la capoeira et la mise en scène. Nourrit de ses différentes expériences, elle fait partager sa passion du théâtre à différents publics en écoles, collèges, lycées, ateliers amateurs...

Ces stages sont proposés avec le désir de placer les participants dans le processus créatif :

Développer les différentes techniques du comédien, s'exercer à la prise de parole, rendre le vocal et le physique disponibles, travailler sur la présence, l'écoute et l'imaginaire par des exercices ludiques, des improvisations, des jeux de personnages...

Présentation des travaux sous forme de spectacle, en fin de semaine pour les familles des participants.

Se découvrir autrement, jouer et se faire plaisir !

Compagnie du Sourire
Création Théâtre

Rue Emile Vernay - 69780 SAINT PIERRE DE CHANDIEU
ciedusourire@wanadoo.fr
SIRET 45031283000034 - APE : 9001Z - Licence entrepreneur : 2-134946/006511

MATINÉE SAINT-PATRICK : CANDIACUS

Candiacus, l'anglais pour tous, organisera sa 2^{ème} matinée Saint-Patrick autour de pormoniers savoyards et saucissons lyonnais cuits **dimanche 23 mars** à partir de 8h00 au Local festif, Place Mezzago.



DU NOUVEAU, PRÈS DE CHEZ VOUS



Stéphanie GAMBA

06 10 34 41 47

stephanie.gamba@iadfrance.fr

CONSEILLÈRE EN IMMOBILIER
IAD FRANCE

Sur le secteur de Saint Pierre de Chandieu et ses alentours.
Que vous souhaitiez vendre, acheter ou simplement obtenir des conseils, je suis là pour vous guider à chaque étape, avec professionnalisme et bienveillance.
Ensemble, faisons de vos rêves immobiliers une réalité !

12

LES CHAUSSETTES MARIONNETTES SONT DE RETOUR !

Le 57^{ème} Carnaval de Saint Pierre de Chandieu arrive très prochainement, les **14, 15 et 16 Mars 2025**.

Cette année, nous reconduisons l'"opération chaussettes" qui a rencontré un grand succès les années précédentes.

Pour cela, nous comptons sur les petites mains de vos enfants.

Nous souhaitons décorer les potelets qui se trouvent le long des trottoirs avec des chaussettes customisées.

Nous nous chargerons en amont de réunir le maximum de matériel pour réaliser les décorations. Mais nous vous sollicitons pour récupérer des grandes chaussettes vieilles et dépareillées (que vous participiez ou non aux ateliers).

Nous vous proposons deux ateliers de confection au hangar des ateliers du carnaval :

le mercredi 5 mars 2025 de 14h à 15h30 et de 15h30 à 17h.

Pendant les ateliers, la présence d'un parent est indispensable en sachant que vous pourrez accompagner plusieurs enfants si vous le souhaitez.

Les places étant limitées, nous vous remercions de vous inscrire en envoyant un message à : Virginie SERY, à l'adresse mail suivante : seryvirginie@orange.fr

Nous comptons vivement sur la participation des petits et des grands.

Association "Les Fous de la Poype"



PRIX LITTÉRAIRE 2025 : LIRE ÉLIRE

Mardi 14 janvier a eu lieu le lancement du prix littéraire et présentation des livres sélectionnés dans notre médiathèque.

10 ans après sa création en 2015 (après une pause depuis le covid en 2020), une vingtaine de personnes étaient au rendez-vous.

Vous avez manqué ce lancement, découvrez les livres des auteurs en lice à la médiathèque Pierre Gamache.

Prochaine rencontre, **mardi 25 mars à 19h à la médiathèque de Toussieu** pour un échange convivial autour des livres.



CONCOURS DE BOULES 2025

La Boule Fraternelle vous présente ses meilleurs vœux.

Programme des Concours de boules proposés par la Boule Fraternelle au stade Bouliste Renée BERGER.

SAMEDI 5 AVRIL | 8h

Challenge TRUCHET

64 Simples Promotion 3^{ème} et 4^{ème} divisions

JEUDI 19 JUIN | 9h

Challenge MARTIN / DESJARDIN

16 Quadrettes loisirs Vétérans S. Aurard 3^{ème} et 4^{ème} divisions

SAMEDI 6 SEPTEMBRE | 8h

Challenge de la Municipalité

32 Doublettes par poule Promotion 3^{ème} et 4^{ème} divisions



57^{ème}

CARNAVAL

THÈME
"LES GRANDS
MOMENTS
DE LA VIE"

14
+
15
+
16
mars
2025

SAINT
PIERRE
de CHANDIEU
RHÔNE



f CARNAVALSPC
i CARNAVAL_SPC

CORSOS / SPECTACLES / BATAILLES DE CONFETTIS / FÊTE FORAINE GÉANTE

Programme
complet sur :

WWW.CARNAVAL-SPC.FR



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

